



Association de Sauvegarde de la Tour de Batère

Mairie de Corsavy - Barry d'Amont 66150 CORSAVY

**PROCÈS-VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 10 JUIN 2018**

Le 10 juin 2018, à 11h30, les membres de l'Association Association pour la Sauvegarde de la Tour de Batère se sont réunis en Assemblée Extraordinaire au Centre de Pleine Nature Sud Canigó, sur décision de l'Assemblée Générale du 13 mai et convocation du Président transmise à chacun par email et sur le site internet de l'Association et sur la page Facebook de cette dernière.

Etaient présentes les personnes suivantes : *[nom et fonction de chaque personne présente, par ordre alphabétique]* :

Antoine CHRYSOSTOME, Vice Président
Thierry CLEYMANS, Membre actif
Roland COSTE, Trésorier adjoint
Éric FOUQUIER, Secrétaire adjoint
PHILIPPE LENGLET Membre actif
Benjamin MALASSINGNE, Président
Marc ZEZIOLA, Secrétaire

Excusés :

Louis PUIGSÉGUR, Vice président
Jean-Charles GLEIZES, Trésorier

Pouvoirs délégués :

Jean-Charles GLEIZES à Benjamin MALASSINGNE

M. MALASSINGNE Benjamin est nommé président de séance ;
M. CHRYSOSTOME Antoine est nommé secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le quorum étant assuré, le président de séance rappelle l'ordre de jour :

- Élection d'un trésorier

1ÈRE DÉLIBÉRATION – ÉLECTION DU TRÉSORIER

Faisant suite aux décisions de l'assemblée du 13 mai 2018, les membres de l'association doivent élire un trésorier.

Thierry CLEYMANS se présente comme candidat.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Thierry CLEYMANS est élu à l'unanimité.

Le président rappelle que le nouveau trésorier devra se rapprocher des trésoriers démissionnaires pour récupérer les documents comptables et recevoir de leur part toutes informations utiles à l'exercice de sa nouvelle mission.

Le président rappelle à cette occasion que la première mission du nouveau trésorier consistera à faire appliquer la décision votée le 13 mai 2018 : à savoir le changement de l'établissement bancaire de l'association. Pour mémoire, Le Crédit Agricole d'Arles-sur-Tech avait été approuvé à l'unanimité.

Considérant, par ailleurs, sur suggestion du président, qu'il n'y a ni lieu ni besoin, à ce stade, de pourvoir au poste de trésorier-adjoint, les membres de l'association décident à l'unanimité de laisser ce poste vacant.

Suite à quoi, le président rappelle quelle est désormais la composition précise du Bureau à ce jour, établie comme suit :

Président :	M. MALASSINGNE Benjamin
Vice-président :	M. CHRYSOSTOME Antoine
Vice-président :	M. PUIGSÉGUR Louis
Trésorier :	M. CLEYMANS Thierry
Secrétaire :	M. ZEZIOLA Marc
Secrétaire adjoint :	M. FOUQUIER Éric
Chargé de mission :	M. LENGLET Philippe

L'Assemblée donne son accord unanime à cette récapitulation.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question diverse additionnelle n'ayant été soumise à l'Assemblée, et, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Au Centre de Pleine Nature Sud Canigó, commune d'Arles-sur-Tech, le 10 / 06 / 2018,

PRÉSIDENT DE SÉANCE



Benjamin MALASSINGNE

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Antoine CHRYSOSTOME

Siège : s/c Mairie de Corsavy - Barry d'amont 66150 CORSAVY

FEUILLE DE PRESENCE

[illegible]

Shiva

Philippe LOMBARD

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Antoine CHRYSTOME

